

Matas II

Un partenariat entre
la Fondation Cherpillod
et les établissements
secondaires de la région
Broye – Gros-de-Vaud



Directive
Concept pédagogique

Modules d'Activités Temporaires Alternatifs à la Scolarité

Mission du Matas II Broye Gros-de-Vaud

Permettre à des élèves du secondaire I (années 9, 10, 11 HarmoS) présentant un haut risque de rupture scolaire, de retrouver un sens à l'école afin de développer la motivation nécessaire et l'attitude adéquate pour poursuivre le cursus de la scolarité obligatoire.

Le Matas II offre un espace complémentaire à la structure scolaire et bénéficiant des compétences d'une institution éducative. Un enseignant et un éducateur social proposent une prise en charge pédagogique et socio-éducative.

Ceci est rendu possible par une présence hebdomadaire en classe qui correspond dans un premier temps à 1/3 de présence à l'école et 2/3 de présence au Matas.

Le projet Matas II Broye est développé en partenariat entre les établissements scolaires de la région Broye Gros-de-Vaud et la Fondation Cherpillod.

Objectifs spécifiques

1. Créer un lien avec l'élève ;
2. Accompagner l'élève dans la découverte de ses propres difficultés qui font obstacle à son apprentissage scolaire ;
3. Collaborer avec l'environnement familial de l'élève en tenant compte de la complexité systémique des relations ;
4. Redonner un sens à l'école en axant les apprentissages sur un principe de réalité ;
5. Permettre à l'élève de retrouver confiance en ses capacités d'apprentissage ;
6. Soutenir et renforcer l'acquisition des connaissances scolaires de base par des activités alternatives ;
7. Favoriser l'apprentissage des compétences transversales (ponctualité, capacité d'exécuter des consignes, respect de l'adulte et du groupe, etc.) indispensable pour retrouver un fonctionnement scolaire et un savoir-être en société ;
8. Proposer des activités permettant à l'élève de retrouver une estime de soi afin de favoriser son épanouissement personnel et ses capacités à vivre en groupe ;
9. Travailler avec le milieu scolaire de l'élève afin de favoriser sa réintégration dans le cursus de la scolarité obligatoire.

Régions concernées

Matas II Broye s'adresse aux élèves secondaires des établissements de la région Broye Gros-de-Vaud :

- Avenches et environs
- Echallens - Trois-Sapins
- Jorat
- Moudon - Lucens
- Bercher - Plateau du Jorat
- Payerne et environs

Valeurs clés

- Favoriser le droit à l'instruction tout en respectant les besoins de l'élève et les exigences de l'école.
- Respecter les valeurs et la culture des deux champs d'intervention : éducatif et scolaire.

Description de la mesure

Les modules d'activités proposées sont ancrés dans un principe de réalité pour favoriser la réinsertion en classe. Ils sont constitués d'activités pratiques, de pédagogie par projet, d'apprentissage dans la gestion de la vie quotidienne et de découverte de métiers. Toute activité doit être une occasion d'apprendre. Ces modules sont répartis selon les thèmes suivants :

- Suivi des branches scolaires générales ;
- Accompagnement individuel et/ou collectif des branches principales ;
- Gestion de la vie quotidienne : cuisine, entretien des locaux ;
- Projet commun ;
- Découverte du monde professionnel : découverte des métiers
- Activités et travaux pratiques ;
- Sport ;
- Activités créatrices et culturelles ;
- Autres ;

Certains modules se déroulent à l'extérieur de la structure et reposent sur des supports pédagogiques et éducatifs, adaptés aux besoins des jeunes.

Afin d'optimiser le retour en classe, ces modules d'activités temporaires alternatives à la scolarité doivent être le plus courts possible. Ils sont limités à 12 semaines effectives (les vacances sont décomptées). En cas de nécessité, ils peuvent être prolongés de 3 mois renouvelable 1X.

Ressources humaines

L'équipe du Matas II Broye est composée d'un enseignant et d'un éducateur spécialisé.

L'enseignant :

- Il est engagé à 1 EPT. A savoir un plein temps de 28 périodes (105 minutes) réparties sur la semaine comprenant son travail avec les élèves Matas IIIIIII et sa présence aux repas de la structure. Le suivi des élèves tant pédagogique que lors des réseaux, le travail de préparation et les colloques hebdomadaires faisant partie de son temps librement géré (LS art. 75 a).
- Il dépend de la DGEO et de la direction de l'établissement secondaire du Jorat.
- L'enseignant est soumis aux conditions de travail de la DGEO et doit donc définir une dizaine de jours pour se rendre disponible pour le bon fonctionnement de la structure (LS art. 75b).

- Il est responsable de la part pédagogique de l'accompagnement. Au travers d'activités présentant un lien avec la réalité, il offre à l'élève la possibilité de se mobiliser dans un processus d'apprentissage. Il collabore de façon étroite avec le maître de classe et ponctuellement avec les autres enseignants de la classe en fonction des besoins. Si nécessaire et à la demande de l'enseignant, il peut se mettre à disposition pour une aide ponctuelle.

L'éducateur social :

- Il est engagé à 0.8 EPT.
- 0.2 EPT supplémentaires sont attribués à un éducateur spécialisé, membres du conseil de direction de la Fondation Cherpillod, afin d'assurer un appui pédagogique et de superviser le bon déroulement du Matas II.
- L'éducateur spécialisé dépend de la Fondation Cherpillod.
- Il est responsable de la part éducative. En créant un lien avec l'élève, il favorise une remobilisation de l'élève dans sa relation à autrui et un développement d'un savoir-être et d'un savoir-vivre en société. Il est en contact avec la famille de l'élève. Ils échangent au sujet du cadre éducatif, tant interne à la structure qu'à domicile.
- Pour l'éducateur spécialisé, un temps de présence de 100% est requis durant les périodes d'accueil scolaire. Ce temps est compensé durant les vacances.

Informations pratiques

Lieu : En Bronjon 4a – 1510 Moudon

Tél : 021/694 15 18 – **Fax :** 021/694 15 16

Moyen de locomotion : 1 bus de 8 places

Nombre de places : 10

Durée de la mesure : 3 mois effectifs, renouvelables 1x

Modalités de participation : accord de la DGEO et de la famille